

Label « Sciences à l'École » 2013

- Appel à candidatures -

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance ci-après des modalités relatives à l'octroi du label « Sciences à l'école ».

1. Cadre du label « Sciences à l'École »

En vue de dynamiser l'intérêt des jeunes pour les sciences et les techniques et de lutter contre le vieillissement de la population scientifique et technique, il a été décidé - au centre du projet « Espace et Enseignement » développé depuis 2007 dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Inspection (www.enseignement.be/sciences-espace) - d'octroyer un label « Sciences à l'École » aux établissements scolaires.

Cette labellisation se fonde sur la mise en œuvre d'activités fondées sur une démarche de recherche scientifique intégrées dans le projet de l'établissement.

Sa mise en place poursuit principalement les objectifs suivants :

- **valoriser les pratiques développées dans le domaine des sciences et/ou de la géographie par ces écoles ;**
- **encourager d'autres écoles à développer de tels projets ;**
- **soutenir la dynamique de ces écoles en formulant des recommandations.**

Nous souhaitons donc, par l'intermédiaire de ce label, vous inciter à développer au sein de votre établissement des sciences vivantes, attrayantes et accessibles aux élèves afin de les sensibiliser dès l'enseignement fondamental aux matières scientifiques et techniques.

2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à candidatures est ouvert à tous les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux, types d'enseignement et niveaux confondus).



Les projets doivent être introduits et signés par les chefs d'établissement ou les Pouvoirs organisateurs concernés via le formulaire prévu à cet effet. Le cas échéant, un formulaire par implantation devra être complété.

Les formulaires sont à retourner, **au plus tard pour le lundi 15 octobre 2012** à :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Géraldine FOUARGE

Label « Sciences à l'École » 2013

Rue Adolphe Lavallée, 1 (3F351)

1080 Bruxelles

Dès réception du formulaire de candidature par l'administration, chaque établissement recevra par mail un accusé de réception du dossier.

3. Procédure de sélection

Une **commission chargée d'attribuer les labels** sera mise en place et présidée par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Elle sera **composée** :

- de deux inspecteurs de l'enseignement fondamental ordinaire et/ou spécialisé ;
- de deux inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire et/ou spécialisé ;
- d'un représentant de la DG Enseignement obligatoire ;
- d'un représentant du bureau Esero Belgium ;
- d'un représentant du corps académique universitaire ;
- d'un représentant d'une asbl active en matière d'éveil scientifique à l'école ;
- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° À partir du 22 octobre 2012, les dossiers seront lus par les membres de la commission d'attribution. Ces derniers évalueront les dossiers selon une grille d'analyse et vérifieront, en priorité, l'adéquation du projet avec les critères d'attribution définis dans la présente circulaire.

2° Dans le courant du mois de novembre 2012, deux personnes mandatées par la commission d'attribution se rendront sur le terrain afin de constater les bonnes pratiques des établissements ayant déposé un dossier.

3° Suite à ces visites, la commission d'attribution de ce label sera invitée à se réunir afin de sélectionner les établissements auxquels sera octroyé le label. Les résultats de cette sélection seront annoncés par courrier à partir du 17 décembre 2012.



4° Les écoles qui ont déposé un projet recevront de la commission d'attribution une série de recommandations en matière de projets scientifiques à mettre en œuvre.

5° La liste des écoles labellisées sera reprise sur les sites www.enseignement.be/sciences-espace et www.esero.be afin de diffuser et systématiser leurs bonnes pratiques.

6° Les labels seront remis lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu début 2013.

4. Critères d'attribution du label

Trois critères seront considérés comme **obligatoires** dans l'attribution des labels.

La commission d'attribution veillera ainsi à ce que :

- les activités présentées soient fondées sur une démarche de recherche scientifique ;
- la dimension « projet scientifique » soit inscrite dans le projet d'établissement ;
- l'établissement développe un partenariat avec un acteur du non-marchand concernant une thématique liée aux sciences et aux techniques.

Pour décerner le label « Sciences à l'école », la commission d'attribution se basera sur l'évaluation des axes suivants :

- L'organisation et les horaires : pérennité du projet, nombre d'élèves concernés, horaires (périodes octroyées au projet), concertations ;
- Le projet d'établissement ;
- Les aspects pédagogiques et éducatifs : démarche de recherche scientifique, interdisciplinarité, savoirs et savoir-faire mis en apprentissage, référentiels utilisés, planification, gestion des traces, pertinence des visites organisées, évaluation, réalisation(s) concrète(s) et/ou action(s) vers l'extérieur ;
- Les partenaires associés au projet : pertinence des collaborations mises en place ;
- Le cadre : organisation de l'espace, matériel et outils disponibles.

5. Durée de validité du label 2013

Le label « Sciences à l'École » 2013 récompense les actions mises en place pendant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013. Il sera attribué aux écoles début 2013 avec une durée de validité d'une année civile renouvelable lors du prochain appel à candidatures.

Pendant cette période, les établissements labellisés s'engageront à poursuivre leur projet.



6. Soutien

Si vous souhaitez un soutien dans la mise en place de votre projet de labellisation « Sciences à l'École », vous pouvez faire appel au bureau Esero : 02 474 70 66 - denis.cornet@planetarium.be.

Nous vous invitons également à consulter le site Internet www.enseignement.be/sciences-espace dans lequel vous trouverez des exemples de projets scientifiques mis en place par des établissements scolaires engagés dans le projet « Espace et Enseignement ».

En vous remerciant de votre intérêt et en vous souhaitant d'agréables moments dans la préparation de vos projets.

Pour la Directrice générale absente,
La Directrice générale adjointe,



Claudine LOUIS



Label « Sciences à l'École » 2013

- Formulaire de candidature -

À retourner pour le lundi 15 octobre 2012 au plus tard à l'adresse suivante :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Géraldine FOUARGE –
Label « Sciences à l'école » 2013 - Rue Adolphe Lavallée, 1 (3F351) - 1080 Bruxelles

① En remplissant le présent formulaire, veillez à être lisible et à compléter uniquement les espaces prévus à cet effet. Si nécessaire, vous pouvez joindre des annexes.

!! MERCI DE COMPLÉTER UN FORMULAIRE PAR IMPLANTATION !!

1. Renseignements pratiques

Établissement scolaire : _ _ _

Nom et prénom du chef d'établissement : _ _ _

Niveau : Maternel ordinaire - Maternel spécialisé
Primaire ordinaire - Primaire spécialisé
Secondaire ordinaire - Secondaire spécialisé *

Réseau : FW-B – OS – LSC – LSNC *

Adresse postale : _ _ _

Si différent du siège, implantation concernée : _ _ _

Responsable du projet et coordonnées **Nom et prénom :** _ _ _

GSM : _ _ _

Mail : _ _ _

Population scolaire au 15.01.2012 : _ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)



2. Résumé de votre projet « Sciences à l'école »

3. L'organisation et les horaires

3.1. Depuis quand votre établissement est-il engagé dans un projet scientifique ? _ _ _

3.2. Quand envisagez-vous de terminer ce projet ? _ _ _

3.3. Quel est dans votre établissement :

- le nombre de classes participant au projet ? _ _ _
- le nombre d'élèves concernés par votre projet ? _ _ _
- les niveaux d'enseignement concernés (par exemple, P1, P2, ...) ? _ _ _

3.4. Dans le cadre du projet, quelle est la part de périodes octroyées (périodes fixes par mois, par semaine ou périodes ponctuellement déterminées) pour chaque classe concernée ?

- Classe _ _ _ : _ _ _
- Classe _ _ _ : _ _ _
- Classe _ _ _ : _ _ _
- ...

3.5. Dans les établissements d'enseignement fondamental, les concertations concernent-elles le projet ? OUI – NON *

Le cas échéant, quels sont la fréquence et le contenu de ces concertations ? _ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)



4. Le projet d'établissement

L'extrait de votre projet d'établissement se rapportant à votre projet scientifique doit être annexé à ce formulaire (ou, le cas échéant, un addendum au projet d'établissement approuvé par le Conseil de Participation).

❶ Pour rappel, l'inscription de la dimension « projet scientifique » dans le projet d'établissement est un critère OBLIGATOIRE.

5. Les aspects pédagogiques et éducatifs

5.1. Quelles sont les activités novatrices mises en place au sein de votre école afin de développer des sciences vivantes, attrayantes et accessibles aux élèves ?

DESCRIPTIF DE CES ACTIVITÉS NOVATRICES	SAVOIRS concernés	SAVOIR-FAIRE concernés
Activités des élèves et des enseignants – Objectifs		

❶ Pour rappel, le fondement des activités présentées sur une démarche de recherche scientifique est un critère OBLIGATOIRE.

5.2. Utilisez-vous :

- les socles de compétences ? OUI – NON *
- les compétences terminales (de la 3^{ème} à la 6^{ème} secondaire) ? OUI – NON *
- un programme ? OUI – NON *
Si oui, lequel ? _ _ _
- d'autres référentiels ? OUI – NON *
Si oui, lesquels ? _ _ _



5.3. Possédez-vous une planification du projet ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

5.4. Des visites avec une visée scientifique ou interdisciplinaire sont-elles organisées ?

OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

5.5. De quels types de traces disposez-vous dans le cadre du projet ? (cahiers d'expériences des élèves, référentiels muraux, maquettes, ...)

_ _ _

5.6. Comment procédez-vous à l'évaluation des apprentissages ?

_ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)

6. Les partenaires associés au projet

6.1. Votre établissement a-t-il développé des partenariats avec une institution ou un organisme extérieur à l'école dans le cadre du projet « Sciences à l'École » ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

6.2. À quel niveau agissent ces partenaires ? (accompagnement, formations, ressources, ...)

_ _ _

① Pour rappel, la mise en place d'un partenariat avec un acteur du non-marchand concernant une thématique liée aux sciences et aux techniques est un critère OBLIGATOIRE.

7. Le cadre

7.1. Existe-t-il un espace dédié au projet au sein de votre école, des classes, ... ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _



7.2. Disposez-vous de matériel ou d'outils à caractère scientifique :

- accessibles aux enseignants ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

- accessibles aux élèves ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :

